



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 11 Février 2016

La Poste

La cour des comptes préconise d'enterrer le service public de La Poste

La cour des comptes vient de publier un rapport à charge contre le service public de La Poste. Il est permis de s'interroger sur l'indépendance de cette dernière au vu de son contenu.

La première de ces recommandations est très révélatrice puisque il s'agit de la réduction des coûts globaux de la distribution.

- ✘ soutien aux orientations stratégiques de l'entreprise
- ✘ poursuite de la casse de l'emploi
- ✘ flexibilité dans l'organisation du travail (suppression de la vente de quartier)...
- ✘ rémunération variable liée au travail effectif du facteur (travail à la tâche)
- ✘ baisse de la qualité du service rendu aux usagers distribution du courrier 5 jours sur 7.

La cour des comptes a raison de préciser que les français sont attachés au service public postal qui est perçu comme un lien vital. Dès lors la CGT s'interroge sur les motivations de la cour des comptes de préconiser la mise à mal ce service public.

S'il s'agit de trouver les moyens de financer le service public, alors la CGT invite la cour des comptes à se poser les vraies questions.

Par exemple, où sont passés et à quoi ont servi les 300 millions annuels perçus par La Poste dans le cadre du CICE...en tout cas pas dans l'emploi ni dans le service public !

Pour la CGT FAPT la vraie question qui est posée est celle de la réponse aux besoins de la population et aux revendications des postiers par une autre répartition des richesses aujourd'hui confisquées.

Bien entendu il ne s'agit là que d'un rapport mais le gouvernement et la direction de La Poste peuvent compter sur la CGT pour combattre pied à pied les préconisations de celui-ci comme des milliers de postières et postiers qui se battent pour préserver un service public de qualité dans les multiples luttes qui se développent à La Poste depuis de long mois.

C'est à l'appui de toutes ces luttes que la CGT appelle dans l'unité la plus large possible à une grande journée de mobilisation et d'action dans la deuxième quinzaine de Mars.